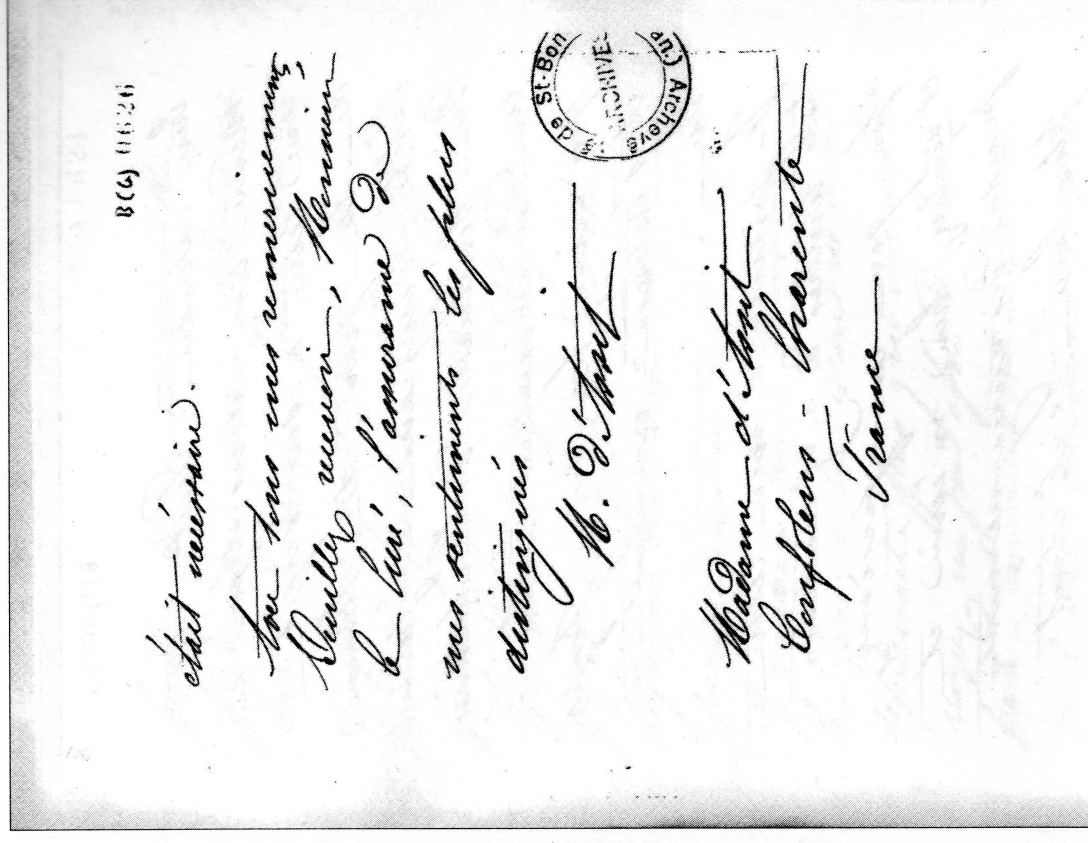


Écrire à Rome: la correspondance entre les francophones de l'Amérique du Nord et les représentants du Vatican (1850-1914)

Matteo Sanfilippo
Institut de sciences humaines
Université de Viterbe, Italie

La récente publication de *L'Amérique du Nord française dans les archives religieuses de Rome 1600-1922* (Hurtubise et al., 1999) m'évite de présenter en détail les archives romaines, notamment leurs abondantes collections de lettres envoyées par différents groupes francophones d'Amérique du Nord. Certes, la création des délégations apostoliques à Washington et à Ottawa dans les années 1890 rend officielles les relations qui existaient depuis le milieu du XIX^e siècle. Ces relations prennent la forme non seulement de visites de fonctionnaires romains, de voyages d'évêques et de fidèles nord-américains à Rome, mais aussi d'une abondante correspondance transatlantique (Sanfilippo, 2003). La plupart d'entre elles sont établies par la hiérarchie catholique, les évêques et la Curie romaine n'aimant pas que les fidèles deviennent des acteurs de premier plan dans ces échanges. Les tentatives de contrôle des laïcs varient considérablement d'un évêque à l'autre. On a beaucoup étudié les conflits au sein du catholicisme québécois, entre autres les tensions ponctuant l'ascension de l'ultramontanisme (Hardy, 1999), mais on a porté peu d'attention au fait que ces querelles révèlent aussi la volonté des évêques ultramontains de contrôler leurs ouailles en les



empêchant de s'adresser directement à Rome. Ce contrôle serré a provoqué, à son tour, l'envoi de protestations au Saint-Siège qui ont obligé les autorités romaines à réagir contre l'action et le zèle de certains prélats. Dans le cas bien documenté de la condamnation romaine de l'Institut canadien, le Saint-Office en a profité pour souligner les erreurs commises par l'évêque de Montréal et des fonctionnaires romains qui l'avaient aidé à monter ce dossier pendant les années 1860¹. Selon les autorités romaines, le procès de l'Institut n'aurait jamais dû avoir lieu et ses dirigeants n'auraient pas dû être inquiétés. En fait, le Saint-Siège n'aime pas les vaines polémiques, comme le répètera, 20 ans plus tard, le père Tommaso Granello dans son commentaire sur le recours de Jules-Paul Tardivel contre le journal *La Minerve*².

Le riche corpus de lettres envoyées à Rome constitue un défi intéressant pour l'historien, puisque plusieurs pistes d'analyse s'offrent à lui. Depuis plus de 20 ans, les chercheurs inventorient les documents romains sur l'Amérique du Nord et, en dépit de progrès significatifs, ils sont encore très loin d'avoir complété ce travail. La documentation des délégations apostoliques des États-Unis se compose de plus de 15 000 liasses, réparties dans 931 boîtes. Plus de 190 cartons (chacun contenant des centaines, voir même des milliers de lettres) renferment les documents canadiens pour les années 1899-1921. Pour compliquer le travail de dépouillement, les lettres des francophones d'Amérique sont conservées dans plusieurs collections du Saint-Siège : les archives vaticanes proprement dites, ainsi que les collections du Saint-Office, de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires et de la Congrégation de *Propaganda Fide* (Hurtubise et al., 1999). Cerner la correspondance dans ce vaste répertoire est une tâche colossale et, en attendant de terminer le tri de cette abondante documentation, je propose, pour cet article, d'adopter une approche impressionniste. Je dégagerai quelques-uns des éléments communs aux lettres envoyées à Rome

ainsi qu'à ses représentants en Amérique du Nord. Pour bien faire, cette tentative d'analyse requerrait un travail de contextualisation qui, malheureusement, est encore à faire. Par conséquent, mon texte est un premier essai d'interprétation plutôt qu'une analyse définitive³.

LES RELATIONS ÉPISTOLAIRES

Pour résumer succinctement la très longue histoire des relations entre Rome et les diocèses nord-américains : elles s'instaurent et s'entretiennent principalement sous la forme épistolaire. Les lettres sont en grande partie écrites par ou sous les ordres des évêques, ce qui n'empêche pas les laïcs, y compris ceux qui sont en désaccord avec des évêques, d'envoyer leurs doléances directement à Rome. De telles démarches ne sont rarement jugées irrecevables. Dans la majorité des cas, ces récriminations n'entraînent pas une résolution du conflit en faveur du plaignant sauf s'il jouit d'appuis importants au sein de la hiérarchie romaine, comme l'a appris à ses dépens l'archevêque de Québec, Elzéar-Alexandre Taschereau. Ce dernier s'était empressé de dénoncer Gédéon Désilets, propriétaire du *Journal de Trois-Rivières*, parce qu'il soutenait le programme catholique cher aux ultramontains. En s'attaquant à Désilets, Taschereau avait mal choisi sa cible puisque Désilets était un zouave de Pie IX et un chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. En 1874, Désilets en appelle à la Congrégation des affaires extraordinaires contre Taschereau et le Saint-Office⁴. Finalement, deux ans plus tard, le Saint-Office décide de ne pas se prononcer dans l'affaire et, par conséquent, de ne pas censurer Désilets⁵. Une attente qui en valait la peine!

3. Je renvoie le lecteur à l'introduction de ce recueil pour en savoir plus sur le cadre conceptuel et les débats historiographiques portant sur les lettres des migrants. Je tiens à remercier Marcel Martel et Yves Frenette de leur aide pour la rédaction de ce texte.

4. Archivio della Congregazione degli Affari Straordinari, Inghilterra, I periodo, posizione 81, fasc. 33, f. 27r-30v.

5. Voir le mot « dilata » à la conclusion du dossier dans ASU, *Rerum Variarum* 1875, liasse 2.

1. Archivio del S. Ufficio (ASU), *Decreta* 1867, 10 luglio, et 1869, 7 luglio; *Rerum Variarum* 1867, liasse 27; *Stanza Storica Q 2 - W, Alcune questioni risolte dalla Suprema Congregazione del SO nel 1867 e raccolte da Mons. Raffaele Monaco La Valletta Assessore*, p. 212-219.

2. ASU, *Censura librorum*, 1887, liasse 1.

Parfois il ne s'agit pas d'une lettre, mais d'une pétition, signe d'un vaste mouvement de protestation. Les fonctionnaires romains comprennent rapidement qu'il s'agit d'un problème dont la résolution requiert une habile diplomatie même si l'évêque ou les évêques concernés par la pétition cherchent à étouffer l'affaire ou à se mettre la tête dans le sable dans l'espoir que la tempête passera, comme cela s'est produit dans le diocèse de Pembroke avant la Première Guerre mondiale (Perin, 1990; Sanfilippo, 2003)⁶. Puisque les fidèles et le bas clergé peuvent en appeler à Rome s'ils sont en désaccord avec leurs évêques, leurs lettres peuvent, à l'occasion, modifier la compréhension que les autorités romaines ont de l'affaire. Ainsi, les protestations des catholiques de langue anglaise dans l'Ouest canadien avaient réussi à convaincre le Saint-Siège que l'Amérique du Nord était ou deviendrait un continent où dominerait la langue anglaise (Sanfilippo, 1992 et 1994a). Par contre, le Vatican avait accepté de protéger les droits des catholiques acadiens et, en 1912, ils ont obtenu, grâce à une campagne efficace menée dans la presse et l'envoi de nombreuses lettres (Fohlen, 1994), la nomination d'un des leurs comme évêque au siège de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Dans cette affaire, nous pouvons détecter l'influence d'un groupe de médiateurs composé de membres de l'intelligentsia acadienne, autant cléricale que laïques (Leblanc, 1994; Sanfilippo, 1994b).

De fait, les premières lettres des communautés francophones à Rome sont souvent le produit d'une stratégie pensée et orchestrée par les hiérarchies religieuses locales. Ainsi, entre 1861 et 1911, la hiérarchie catholique de langue française encourage ses ouailles à écrire à Rome pour exprimer leur appui à la cause papale tout en demandant la restauration ou l'extension des droits des catholiques nord-américains de langue française. Plusieurs lettres exaltent l'image du pape-roi et dénigrent le royaume d'Italie, les anticléricaux, les francs-maçons, les socialistes, les Juifs italiens et, surtout, les Irlandais d'Amérique du Nord qui ne veulent pas se battre pour le Saint-Siège (Sanfilippo, 2003). Un second exemple d'une campagne savamment orchestrée par la hiérarchie religieuse est

6. ASV, NC, 46,13 et 86.2.

celle des zouaves. Ainsi, l'expérience du départ des zouaves pour l'Italie, puis leur retour au Canada qui donne naissance au mouvement des anciens zouaves (Hardy, 1980), les voyages en Italie après 1870 ainsi que les lettres et les livres publiés décrivant ces voyages sont régulièrement envoyés à Rome (Sanfilippo, 2005). Cette campagne n'apporte toutefois pas les résultats espérés pour son instigateur, Ignace Bourget. Ainsi, en 1897, les successeurs de l'évêque de Montréal constatent que d'anciens zouaves plaident en faveur de la position de conciliation défendue par le premier ministre Wilfrid Laurier dans l'épineux dossier des écoles du Manitoba. Ces exemples démontrent bien que les francophones nord-américains sont convaincus qu'ils ont le droit d'écrire au pape pour le tenir au courant de diverses réalités. Même les zouaves, devenus libéraux, continuent à écrire à Rome.

LES DIFFÉRENCES SPATIALES

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle donc, les fidèles canadiens n'écrivent pas spontanément à Rome, à moins que le clergé ne les incite à le faire. Pendant le pontificat de Pie IX (1846-1878), sauf pour une lettre des membres du Barreau de Montréal qui appuient la décision de M^{gr} Bourget de doter Montréal d'une université catholique (Pizzorusso et Sanfilippo, 2001), on ne trouve que des lettres envoyées par des hommes politiques et des fonctionnaires – d'abord coloniaux, puis fédéraux et provinciaux – dans les archives de la Propagande.

Les États-Unis

S'il y a peu de lettres de laïcs acadiens ou canadiens-français du Québec, c'est une toute autre histoire dans le cas des Canadiens français des États-Unis. Ces derniers se sentent obligés de communiquer directement avec Rome, car ils estiment que la hiérarchie catholique américaine fait la sourde oreille à leurs doléances. C'est ainsi que, le 10 janvier 1877, les marguilliers de l'église de Sainte-Anne de Détroit écrivent au cardinal Alessandro Franchi, préfet de

la Propagande, pour demander la permission de bâtir une église plus grande pour accommoder une population de langue française en forte croissance démographique⁷. D'autres Canadiens français du Michigan font de même, c'est ainsi que le 12 juillet 1878, Joseph A. Vannier, secrétaire des syndics de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de la ville de Marquette presse George Conroy, le délégué du Vatican en Amérique du Nord, d'intervenir pour venir en aide à ses coparoiens qui veulent obtenir les services d'un prêtre s'exprimant dans leur langue⁸.

La quantité de lettres provenant de Canadiens français des États-Unis augmente lorsque la délégation apostolique à Washington ouvre à la fin du XIX^e siècle. En 1893, les « Français » de Dover, New Hampshire, demandent un prêtre de leur « nationalité »⁹. Trois ans plus tard, Honoré Payement plaide en faveur de la nomination d'un prêtre de langue française pour desservir les Canadiens et les Belges de Saint-Louis en Oregon¹⁰. Au cours de la même année, les Canadiens français de Saratoga dans l'État de New York indiquent que si leur demande pour un prêtre francophone est ignorée, ils exigeront le remboursement de la somme utilisée pour l'achat d'un terrain pour ériger leur future église. Les autorités religieuses locales ignorent cette menace ce qui envenime leurs relations avec les paroissiens; le conflit durera jusqu'en 1905¹¹.

Le nombre de protestations des catholiques américains d'origine canadienne-française s'accroît après 1900. Dans les archives du Vatican, j'ai identifié maints dossiers concernant le Nord-Est des États-Unis. En 1902, les Franco-Canadiens de Schenectady, New York, demandent un prêtre et des écoles de langue française, mais l'évêque les ignore. La communauté se nomme un représentant qui écrira directement au délégué apostolique dans l'espoir d'amener

Rome à agir en leur faveur¹². Dans le même diocèse, en 1904, 103 familles formulent le souhait d'obtenir une paroisse nationale à Green Island¹³. Un an auparavant, c'étaient les Franco-Canadiens de Franklyn Falls dans le New Hampshire qui demandaient l'envoi d'un prêtre de langue française¹⁴. En 1906-1907, les Canadiens français de Bristol au Connecticut exigent une paroisse nationale¹⁵. Ce type de demande est repris par leurs compatriotes de Derry, New Hampshire, entre les années 1909 et 1915¹⁶.

Certains diocèses reçoivent plusieurs requêtes d'immigrants originaires du Canada français. Dans les diocèses de Boston, des pétitions provenant des communautés francophones de Shirley (1902), de Newton (1902-1908) et de Middleboro (1915-1916) demandent toutes la nomination de prêtres de langue française¹⁷. Dans celui de Providence, Rhode Island, des lettres contenant des requêtes similaires proviennent de Hamilton (1900), de North Attleborough (1903) et de Pawtucket (1906-1907)¹⁸. Dans celui de Springfield, Massachusetts, ce sont les Canadiens français de North Brookfield (1897-1906), de North Uxbridge (1900), de Ware (1904-1906), de Easthampton (1906), de Winchendon (1907-1908), de Willimansett (1910) et de Mittineaugue (1910) qui tentent d'influencer les autorités romaines en leur faveur¹⁹.

Peu de francophones habitent dans les autres régions des États-Unis, ce qui n'empêche toutefois pas quelques téméraires – ou courageux – d'informer Rome de leurs besoins. En 1902, Joseph Fréchette requiert l'envoi d'un prêtre de langue française, si possible un Canadien français, dans la paroisse de Washburn au Wisconsin²⁰. Les Canadiens français de Butte au Montana, puis ceux de Clark au Dakota-du-Sud font des demandes similaires, respectivement en

12. ASV, DAEU, IX, Albany, 25.

13. ASV, DAEU, IX, Albany, 28.

14. ASV, DAEU, IX, Manchester, 8.

15. ASV, DAEU, IX, Hartford, 54.

16. ASV, DAEU, IX, Manchester, 15.

17. ASV, DAEU, IX, Boston, 25, 31 et 81.

18. ASV, DAEU, IX, Providence, 12, 15 et 28.

19. ASV, DAEU, IX, Springfield, 18, 23, 34, 41, 44, 51 et 55.

20. ASV, DAEU, IX, La Crosse, 18.

7. Archivio Storico di Propaganda Fide (APF), Scrittura riferita nei Congressi (SC), America Centrale, 27 (1876-1877), f. 1044r-1049v.

8. APF, SC, America Settentrionale, vol. 17 (1877-1878), f. 586r-587r.

9. Archivio Segreto Vaticano (ASV), Délégation Apostolique des États-Unis (DAEU), IX, Manchester, 2.

10. ASV, DAEU, IX, Oregon City, 32.

11. ASV, DAEU, IX, Albany, 14.

1903²¹ et 1914²². En 1905, les Franco-Canadiens de Fowler en Indiana revendiquent la création d'une paroisse nationale²³. Pour leur part, des compatriotes du diocèse de Superior au Wisconsin s'opposent à la fermeture de la paroisse de Saint-Louis, en 1916²⁴.

Il est bon de préciser que les pétitionnaires ne demandent pas toujours la création d'une nouvelle paroisse ou l'arrivée d'un prêtre de langue française. Parfois, ils s'opposent à la division de leur paroisse, même si c'est pour permettre à d'autres catholiques d'obtenir les services d'un prêtre de langue anglaise. En 1898 et 1899, les Canadiens français de St. Johnsbury au Vermont s'opposent à la division proposée par les Irlandais²⁵, en 1904, ce sont ceux de Lake Linden au Michigan et, en 1905, ceux de Lewiston et de Portland dans le Maine²⁶. Pour leur part, en 1910, les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste de Keeseville dans l'État de New York exigent que le français soit la seule langue parlée dans leur église²⁷.

L'Ontario français

Dès le début du XX^e siècle, des demandes similaires proviennent de francophones du Canada. Par exemple, les revendications des Franco-Ontariens rappellent celles des Franco-Américains. Dans le diocèse d'Alexandria, les paroissiens de Moose Creek protestent parce que, en 1904, le nouveau curé ne parle que l'anglais²⁸. Toujours dans le même diocèse, en 1912, une pétition, signée par plus de 167 francophones de la mission de Crysler, exige la nomination d'un prêtre de langue française²⁹. L'année suivante, des

21. ASV, DAEU, IX, Helena, 18.

22. ASV, DAEU, X, Sioux Falls, 25.

23. ASV, DAEU, IX, Fort Wayne, 40.

24. ASV, DAEU, IX, Superior, 27.

25. ASV, DAEU, IX, Burlington, 2.

26. ASV, DAEU, IX, Portland, 14 et 15; ASV, DAEU, IX, Marquette, 34.

27. ASV, DAEU, IX, Ogdensburg, 47.

28. ASV, Nunziatura del Canada (NC), 1.4

29. ASV, NC, 1.2.

fidèles écrivent au délégué apostolique pour se plaindre que le curé de la paroisse Saint-Alphonse de Windsor, située dans le diocèse de London, ne confesse pas les paroissiens en français³⁰. Toujours à Windsor en 1913, les migrants provenant du Québec réclament l'ouverture de deux paroisses³¹. Comme leur demande est écartée, l'année suivante, la Société Saint-Jean-Baptiste presse l'évêque d'y donner suite³². Cinq ans plus tard, un groupe de francophones de ce diocèse revendique une paroisse à Wallaceburg³³.

En 1909, plusieurs conflits éclatent entre les francophones et l'évêque de Sault-Sainte-Marie³⁴. La querelle porte principalement sur l'accès à l'école catholique de langue française. Rome reçoit plusieurs missives de la part des Franco-Ontariens dont certaines vont à l'encontre des directives des évêques – notamment ceux de langue française – qui demandent aux fidèles d'appuyer le développement du réseau des écoles catholiques séparées. Plusieurs Franco-Ontariens abandonneront ces écoles parce que l'enseignement ne se donne pas en français. C'est le cas de l'école paroissiale de Glengarry, mais aussi des écoles catholiques de la ville d'Alexandria en 1913 et en 1921³⁵. D'ailleurs, dès le début du XX^e siècle les fidèles francophones de ce diocèse se plaignent de l'attitude de leur évêque au sujet des écoles³⁶.

Ailleurs dans la province, la situation n'est guère meilleure. Dans le *French Settlement* de Drysdale dans le diocèse de London, les catholiques de langue française bâtissent deux écoles tout en sachant qu'ils contreviennent aux directives de M^{gr} Patrick Fergus McEvay. Et ces conflits s'enveniment dans la ville de Windsor, surtout à l'époque où le diocèse de London est sous le contrôle du célèbre M^{gr} Michael Francis Fallon³⁷. Il en est de même dans le diocèse

30. ASV, NC, 20.22.

31. ASV, NC, 21.3.

32. ASV, NC, 25.3.

33. ASV, NC, 25.13.

34. ASV, NC, 66.9 et 16.

35. ASV, NC, 2.2.

36. ASV, NC, 88.34.

37. ASV, NC, 21.2.

d'Ottawa où les ressources financières limitées des parents catholiques provoquent des conflits. En 1901 et 1902 dans la paroisse de Saint-Joseph d'Orléans, les catholiques ne veulent pas payer pour l'école séparée, un geste vivement condamné par l'archevêque Joseph-Thomas Duhamel. Non seulement contreviennent-ils aux directives du diocèse, les parents osent en plus appuyer l'école publique³⁸! Voyant qu'ils n'obéissent pas à ses directives, M^{gr} Duhamel leur refuse les sacrements. C'est ainsi qu'en 1905, Joseph Lefebvre écrit au délégué apostolique Sbarretti pour demander que les paroissiens de Saint-Joseph reçoivent les sacrements malgré le fait qu'ils envoient leurs enfants à l'école publique³⁹. Action vaine de la part de Lefebvre, puisque Duhamel reste sur sa position. L'année suivante, un fidèle, qui a posé sa candidature comme commissaire pour les écoles publiques, se plaint également de son archevêque auprès du délégué apostolique, parce qu'il lui a refusé l'absolution⁴⁰.

Les luttes opposant les Franco-Ontariens aux évêques d'origine irlandaise ont donné lieu à plusieurs études (Choquette 1975, 1984 et 1985). Il faut toutefois noter que les francophones ne se plaignaient pas seulement des évêques anglophones, les évêques francophones de la province ecclésiastique d'Ottawa (province qui comprend alors des parties des territoires ontariens et québécois) sont aussi la cible de la colère des francophones. Ainsi en 1904-1905, 120 signataires demandent la création d'une paroisse au lac Témiscamingue dans le diocèse de Pembroke⁴¹. Les autorités religieuses croyaient que leur refus serait suffisant pour décourager les signataires, mais il n'en est rien puisqu'ils s'acharnent et réitèrent leur demande jusqu'au début de la Première Guerre mondiale⁴².

38. ASV, NC, 50.15.

39. ASV, NC, 39.3.

40. ASV, NC, 39.6.

41. ASV, NC, 45.3.

42. ASV, NC, 46.13.

Le Québec

Même si le clergé québécois est en grande partie canadien-français, les laïcs écrivent beaucoup aux délégués pour s'en plaindre. Parfois, les querelles entre les fidèles et les évêques tournent au vinaigre. Par exemple, en 1902 dans le diocèse de Chicoutimi, deux ouailles se disputent farouchement avec leur ordinaire diocésain au sujet de la vente des boissons alcooliques que l'évêque cherche à interdire⁴³. J'ai trouvé d'autres lettres qui contiennent de la violence verbale de la part des paroissiens de Saint-Joseph de l'Anse-aux-Griffons dans le diocèse de Rimouski en 1906, et de ceux de Saint-Gabriel-de-Brandon dans le diocèse de Joliette en 1910⁴⁴. Très souvent, les laïcs protestent parce qu'ils ne peuvent pas payer leurs dîmes, tel ce Stanislas Bachand, paroissien de Saint-Edmond à Coaticook dans le diocèse de Sherbrooke en 1904⁴⁵. À d'autres occasions, les paroissiens cachent mal leur colère de devoir payer pour la construction d'une nouvelle église. Même lorsque la vieille église ne tient plus debout, c'est une dépense jugée inutile selon les 26 pétitionnaires de la paroisse de Notre-Dame du Lac-Saint-Jean en 1905 et les 54 paroissiens de Saint-Méthode du diocèse de Chicoutimi en 1904-1906⁴⁶. En 1903, une querelle éclate dans le diocèse de Nicolet et 61 habitants venant des paroisses de Bécancour, de Saint-Grégoire et de Saint-Célestin – qui forment la mission du Précieux Sang – demandent au délégué que ledit territoire ne soit pas érigé en paroisse alléguant qu'ils ont déjà payé pour l'église actuelle qui, pour eux, est moins éloignée que la nouvelle le serait⁴⁷.

Si certains, comme ces 36 paroissiens de Saint-Cuthbert dans le diocèse de Joliette qui, en 1908-1909, s'opposent à la division de leur paroisse, d'autres prient Rome d'intervenir pour diviser leur

43. ASV, NC, 7.2.

44. ASV, NC, 15.22, et 62.17.

45. ASV, NC 86.2.

46. ASV, NC, 7.3 et 4.

47. ASV, NC, 36.1.

paroisse, comme ces 37 tenanciers de Sainte-Thérèse et de York qui, finalement, obtiendront une desserte⁴⁸. De 1903 à 1906, des contribuables de l'archidiocèse de Québec se querellent au sujet de la nouvelle paroisse de Honfleur⁴⁹. En 1910, c'est la bataille au sujet de l'annexion d'une partie de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis à celle de Saint-Antoine de Bienville⁵⁰. Dans le diocèse de Sherbrooke, on se bagarre autour de la division de la paroisse de Sainte-Susanne de Stanhope, en 1915-1916⁵¹. À Trois-Rivières, en 1903 et 1904, Benjamin Marchand et Sinai Lafontaine s'opposent à la division de Saint-Tite et menacent même de recourir au tribunal civil⁵².

À d'autres occasions, devant le silence de leur évêque, des gens se tournent vers Rome pour la construction de nouvelles églises et espèrent qu'ils pourront compter sur son influence. Ainsi en 1913, 30 contribuables de Trottier Mills, située dans le diocèse de Nicolet, demandent que l'évêque bâtisse une mission pour leurs familles⁵³. Dans le diocèse de Rimouski en 1909 et 1910, les catholiques de Price et ceux de Saint-Octave de Métis demandent une église paroissiale⁵⁴. Entre 1908 et 1910, les paroissiens de Sainte-Luce, puis de 1910 à 1914, 114 chefs de famille de la paroisse de Saint-Moïse, tous des fidèles du diocèse de Rimouski, proposent la construction d'une nouvelle église⁵⁵. En 1903 et 1904, les francs tenanciers de Saint-Claude, du diocèse de Sherbrooke, veulent l'érection d'une paroisse et 66 chefs de famille s'engagent à veiller aux besoins matériels d'un prêtre⁵⁶. Enfin, en 1905, les colons de Saint-Léon-le-Grand dans le comté de Matane demandent un pasteur résident et l'aménagement d'un cimetière⁵⁷.

48. ASV, NC, 15.20.

49. ASV, NC, 51.1.

50. ASV, NC, 56.2.

51. ASV, NC, 87.6.

52. ASV, NC, 93.5.

53. ASV, NC, 43.7.

54. ASV, NC, 61.9 et 10.

55. ASV, NC, 63.3.; ASV, NC, 63.2.

56. ASV, NC, 86.1.

57. ASV, NC, 62.11.

L'Acadie

Les lettres provenant des Maritimes sont particulières. En effet, les nombreuses luttes des Acadiens portées à la connaissance des autorités romaines dans l'espoir qu'elles posent des gestes qui leur soient favorables sont surtout initiées par le clergé. Dans cet amas documentaire, il est cependant possible de trouver des lettres écrites par des laïcs qui critiquent un curé, telle celle envoyée en 1909 au sujet de celui de la paroisse de Chatham⁵⁸. Ce genre de lettre est exceptionnel, la plupart du temps on souligne les bonnes relations avec le clergé francophone et les associations catholiques. Ainsi en 1910, Hyacinthe Arsenault revendique la nomination d'un curé au nom des paroissiens de Charlo au Nouveau Brunswick⁵⁹. Un an plus tard, 55 membres de la succursale La Tour de la Société l'Assomption désirent la création d'une paroisse de langue française à Moncton. Pour démontrer l'important appui dont bénéficie leur demande, on prend soin d'indiquer aux autorités romaines que les dirigeants des sociétés Les Artisans canadiens-français, Les Dames artisanes, l'Alliance nationale et le Cercle Beauséjour soutiennent cette requête⁶⁰.

Dans leurs démarches auprès de Rome, les Acadiens ont presque toujours recours à des membres du clergé ou à des individus qui entretiennent des liens avec les autorités romaines. Par exemple, il y a le cas bien connu de l'abbé Marcel-François Richard qui réussit à obtenir la nomination du premier évêque acadien (LeBlanc, 1998), mais celui de l'ancien zouave Firmin Picard est particulièrement intéressant. Né en Lorraine, Picard émigre à Saint-Jean au Nouveau Brunswick. Ce zouave pontifical, auteur de nombreuses légendes et rédacteur du journal *Évangéline* vers 1907, écrit souvent à Rome au sujet de différents dossiers. Parfois c'est une lettre d'appui à une demande de la Société l'Assomption ou une autre contre la hiérarchie catholique anglophone ou, encore, il avise le Vatican que l'instruction pour la première communion a été

58. ASV, NC, 6.30.

59. ASV, NC, 6.35.

60. ASV, NC 79.5.

donnée en anglais aux enfants acadiens⁶¹. Parfois, il envoie sa participation à l'œuvre du Denier de Saint-Pierre et intercède auprès de Pie X en faveur d'une femme malade⁶².

L'Ouest canadien

Dans les Prairies canadiennes, ce sont surtout les anglophones qui écrivent à Rome. Il y a toutefois des exceptions, comme le démontre l'exemple de Philip L. Fortin, de Beauchamp, qui, en 1920, demande la nomination d'un prêtre de langue française pour la paroisse Sainte-Famille dans le diocèse de Prince-Albert⁶³ ou celui du comte Barle de Foras. Savoyard d'origine, Foras émigre, en 1903, à High River, dans le diocèse de Saint-Albert en Alberta. Vers 1909, il envoie une lettre à Rome dans laquelle il critique son curé, l'abbé Adrien-François Beausoleil. Bien que les causes du conflit entre les deux hommes demeurent obscures, on peut penser qu'il s'agit des tensions entre les immigrants français et les Canadiens français⁶⁴.

DES DIFFÉRENTS CONTENUS

Le courrier expédié à Rome par le clergé ou les francophones d'Amérique du Nord insiste sur l'unité et l'homogénéité des communautés de langue française, projette une image unie des groupes francophones⁶⁵ et propage une idée de force afin de donner l'impression que les demandes, quelles qu'elles soient, bénéficient d'un large appui au sein de la communauté. Si au Québec et en Ontario

61. ASV, NC, 79.2 et 5.

62. ASV, Segreteria di Stato, 1905, rubr. 100, fasc. 3, f. 54-55; Archivio Particolare Pio X, 153, f. 79r-80v.

63. ASV, NC, 49.5.

64. ASV, NC, 62.26. Sur la famille de Foras, voir Potvin, 2005. Pour la confrontation dans l'Ouest entre émigrants français et canadiens français, voir Penisson, 1985.

65. En ce qui concerne les États-Unis, on devrait étudier la correspondance de Narcisse Charland, prêtre du diocèse de Portland, Maine, en faveur de ses compatriotes; ASV, DAEU, IX, Portland, 15 et 21. Toutefois, même dans ces lettres, on retrouve la confrontation entre les bons catholiques qui se battent pour les paroisses et les institutions francophones et les autres, désormais américanisés.

français les signataires de chaque lettre peuvent être nombreux, aux États-Unis les signataires sont surtout des représentants des collectivités: des Canadiens français, des Canadiens, des Franco-Canadiens ou des catholiques de langue française. Il est très rare de trouver des lettres rédigées au nom «des Canadiens et des Belges» de Saint-Louis en Oregon ou «des Franco-Canadiens et des Acadiens» de Newton au Massachusetts⁶⁶. L'appellation Franco-Américains pour désigner les Canadiens français des États-Unis apparaîtra plus tard, dès 1905 dans la correspondance avec le Vatican, et est révélatrice d'un processus d'éloignement de ce groupe par rapport à leur patrie d'origine⁶⁷. Par contre, nous ne nous attarderons pas sur ce processus qui, d'ailleurs, a été largement étudié (Roby, 1990 et 2000).

S'il est vrai que les membres du clergé qui signent ces lettres insistent sur l'unité du groupe ou de la communauté et utilisent l'argument du poids démographique pour conférer du sérieux à leur demande et obtenir gain de cause, leur correspondance cache mal certains clivages. Les laïcs par contre n'hésitent pas à abandonner l'argument de l'unité lorsqu'ils se retrouvent dans une situation de crise, qu'elle soit politique ou économique.

Parfois, les protestataires franco-américains ne veulent pas aller à la paroisse francophone: c'est le cas à Saginaw, au Michigan en 1897⁶⁸. À d'autres moments, les lettres révèlent l'existence de conflits entre les laïcs et le clergé canadiens-français. En 1894, Isidore Marcotte écrit au nom des *Canadiens* de Rochester, New Hampshire, pour protester contre le curé, qui est aussi un Canadien français⁶⁹. En 1906, 119 Franco-Canadiens de Caribou, Maine, signent une pétition contre le curé, W.C.F. Marsau. Ils l'accusent d'ivrognerie, de vente de boissons alcooliques et d'être le directeur d'une banque⁷⁰. Il arrive aussi qu'un curé soit perçu comme étant de moralité douteuse comme c'est le cas à Lebanon, New Hampshire, en 1893-1894⁷¹. Il peut arriver aussi qu'un curé démissionne et que personne

66. ASV, DAEU, IX, Boston, 31.

67. ASV, DAEU, IX, Portland, Maine, 24, et DAEU, XII, 69a.

68. ASV, DAEU, IX, Grand Rapids, 14.

69. ASV, DAEU, IX, Manchester, 5.

70. ASV, DAEU, IX, Portland, Maine, 18.

71. ASV, DAEU, IX, Manchester, 3.

ne veuille le remplacer⁷² ou que l'on se querelle avec son évêque même s'il est un des leurs comme c'est le cas à Manchester, New Hampshire, où les Franco-Canadiens se querellent avec M^{re} Georges-Albert Guertin⁷³. Il y a également des tensions entre les francophones d'origine canadienne et le clergé d'origine française parce que ces derniers sont perçus comme favorisant l'assimilation⁷⁴. Enfin, il y a l'affaire entre J. Édouard Bernier, propriétaire de *L'Avenir national*, et l'évêque francophone de Manchester perçu comme favorisant ses collègues irlandais.

LES DIFFÉRENCES SOCIALES

J'ai trouvé des dénonciations similaires et des antagonismes opposant le clergé et les catholiques en Ontario, mais plus encore au Québec. Bien qu'il n'y ait pas de conflit de nature linguistique, les catholiques du Québec critiquent les décisions ou comportements des clercs et se disputent, comme on l'a vu, au sujet de l'érection de nouvelles paroisses ou des lieux de construction de nouvelles églises. Enfin, il y a aussi les disputes entre les catholiques libéraux et les prêtres conservateurs, disputes qui ont été étudiées par plusieurs historiens (Sylvain et Voisine, 1991).

Par ailleurs, certaines des lettres du Québec démontrent l'existence d'un véritable conflit de classe au sein des communautés d'expression française: les immigrés ou les gens les plus pauvres ne voulant pas payer pour la construction d'une nouvelle école ou d'une nouvelle église. À l'extérieur du Québec, les francophones acceptent d'appuyer les écoles anglophones ou non catholiques afin d'épargner de l'argent. Par exemple, suite au conflit, résultant de la division d'une paroisse en 1904, Louis et Narcisse Arseneault et Joseph Désormiers de Lake Linden dans le diocèse de Marquette écrivent au délégué à Washington: « *we are like wandering sheep not knowing whether to go or to turn* ». Est-ce que cette utilisation

72. ASV, DAEU, IX, Springfield, 55.

73. ASV, DAEU, IX, Manchester, 20.

74. ASV, DAEU, IX, Fall River, 9, et Boston, 77. À ce sujet, voir Frenette, 1993 et Richard, 2002.

inhabituelle de l'anglais est la preuve du processus d'américanisation, dont j'ai déjà parlé, ou serait-ce l'expression d'un sentiment d'une colère profonde à l'égard de ceux qui ont chassé les enfants de l'école française parce que leurs parents, qui avaient refusé de payer pour la construction d'une nouvelle église, sont devenus membres d'une paroisse dirigée par un curé allemand⁷⁵?

LES DIFFÉRENCES LINGUISTIQUES

Mais qu'en est-il des francophones qui ne sont pas des Canadiens français? Une fois encore, les résultats de notre analyse sont préliminaires, mais nous pouvons signaler que certains d'entre eux écrivent directement au Saint-Père, comme le font les immigrés wallons du village de Luxembourg dans le diocèse de Green Bay au Wisconsin. Le 17 novembre 1906, ils adressent une lettre au pape Pie X pour demander d'être desservis par des prêtres d'origine wallonne et non par les norbertins⁷⁶ de Green Bay d'origine hollandaise car, selon eux, ces religieux ne comprendraient pas le français et les traiteraient comme des « cannibales »⁷⁷. Manifestement les fonctionnaires de la Propagande ne prennent pas leur demande en considération si bien que, en 1907, quatre migrants belges de ce même village de Luxembourg écrivent à Diomedeo Falconio, délégué apostolique à Washington, pour demander justice. Ils affirment que depuis les 13 dernières années ils ont été desservis par ces norbertins et que le temps est venu d'avoir, dans leurs paroisses, des prêtres issus de leur propre groupe national ainsi que des écoles ethniques. Soucieux de justifier ce qui pourrait être interprété comme une demande peu raisonnable, ils soulignent que leurs revendications sont similaires à celles des Canadiens français qui, de temps en temps, pressent le Saint-Siège de leur accorder des paroisses

75. ASV, DAEU, IX, Marquette, 34.

76. Les norbertins se nomment aussi prémontrés de l'abbaye de Prémontré à l'origine de l'ordre. Cet ordre de chanoines, soumis à la règle de saint Augustin, fut fondé par Norbert (futur saint Norbert) (sur Internet: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9montr%C3%A9>, consulté le 7 juillet 2005).

77. APF, Nuova Serie, vol. 362 (1906), f. 563-566.

nationales et des prêtres capables de les desservir dans leur langue⁷⁸. En 1908, ils reviennent à la charge en accusant les norbertins de leur « arracher [...] la foi, nos églises, notre langue maternel [*sic*], notre argent ». Le délégué apostolique écrit à l'évêque Joseph J. Fox de Green Bay pour solliciter son avis. Fox s'empresse de réfuter les affirmations des Wallons, mais c'est sans compter sur la détermination de ces derniers qui écrivent de nouveau l'année suivante accusant les norbertins de faire « du business [*sic*] avec la religion ». Le délégué se cantonne dans le silence. Les Belges de Luxembourg maintiennent la pression, mais devant l'impassibilité du délégué, ils lancent finalement la serviette : leur dernière lettre, postée de Bruxelles le 19 août 1910, est signée « Un groupe de Belges revenu d'Amérique ». Au-delà de l'aspect anecdotique, cette histoire a un double intérêt. D'une part, les norbertins hollandais ne sont pas acceptés par les catholiques belges qui les accusent d'être trop à l'argent, de faire du « business » avec la religion. D'autre part, les Wallons n'acceptent pas d'être desservis par des prêtres provenant du Canada français parce que, selon eux, le français de la Belgique est tout à fait différent de celui de France et de celui du Canada.

* * *

En lisant les lettres que les francophones nord-américains envoient aux représentants du Vatican, on a l'impression d'être témoin de l'essor de plusieurs diasporas. Si le fond est semblable, la forme varie selon la langue utilisée (le français de France et celui de Belgique, le français du Québec et celui de l'Acadie), selon les barrières sociales (les riches et les pauvres; les gens de métier et les prolétaires) et selon l'espace (le Mid-West et le Nord-Est aux États-Unis, l'Acadie, le Québec, l'Ontario et l'Ouest au Canada).

Les missives et les pétitions écrites par ou sous la direction du clergé sont en général très bien rédigées et tiennent compte des règles de politesse tandis que celles écrites par les laïcs – surtout

de celles provenant des classes ouvrières – sont mal écrites et ne respectent pas les formules d'usage telles les déclarations de principe à propos de la langue, la foi, la Franco-Américanie, etc. Ces lettres vont droit au but et parlent ouvertement des difficultés, des problèmes ou des crises auxquels la communauté fait face, notamment la construction de l'église et de l'école qu'ils ne peuvent payer. Parfois les laïcs contestent les stratégies de contrôle social de certains prêtres et dénoncent leur trop grande ingérence dans leur vie privée. D'autres fois il est question de leurs comportements jugés immoraux : rapports avec des femmes, abus d'alcool, endettement⁷⁹. Dans le cas de certaines lettres qui proviennent de l'extérieur du Québec, les auteurs insistent sur le besoin d'avoir un prêtre de langue française parce que les paroissiens ne comprennent pas bien l'anglais.

L'absence d'unité se manifeste aussi dans le sentiment d'appartenance qui est parfois exprimé dans les lettres et pétitions. Pour la population francophone qui habite à l'extérieur du Québec, le mot communauté réfère à la collectivité que l'on fréquente sur une base régulière, c'est-à-dire celle dans laquelle s'incarne la solidarité économique et sociale résultant des liens noués au sein de la famille, du quartier, du milieu de travail ou, encore, de la paroisse ou du regroupement culturel. Les notions de Franco-Américanie et de Canada français semblent une réalité lointaine ou une référence identitaire et nationale qui n'intéresse pas les ouvriers.

79. Pour le XX^e siècle, on peut citer les cas des paroisses de Saint-Didace, diocèse de Trois-Rivières, en 1900 (ASV, NC, 93.1), de Sainte-Anne-de-Beaupré, diocèse de Québec, en 1909 (ASV, DAC 2.18), et de l'Anse-Saint-Jean, diocèse de Chicoutimi en 1910 (ASV, NC, 7.10).

78. ASV, DAEU, IX, Green Bay, 37.

Références

- Choquette, Robert (1975), *Language and Religion: The History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- Choquette, Robert (1984), *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Choquette, Robert (1985), « Religion et rapport interculturels au Canada », *Canadian Issues / Thèmes Canadiens*, VII, p. 198-211.
- Fohlen, Claude (1994), « Les Acadiens en quête d'un évêque », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 37, p. 89-98.
- Frenette, Yves (1993), « Vie paroissiale et antagonismes culturels. Les Dominicains à Lewiston (1861-1906) », dans Claire Quintal (dir.), *Religion catholique et appartenance franco-américaine*, Worcester MA, Institut français, Assumption College, p. 25-35.
- Hardy, René (1980), *Les Zouaves. Une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express.
- Hardy, René (1999), *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec 1830-1930*, Montréal, Boréal.
- Hurtubise, Pierre et al. (dir.) (1999), *L'Amérique du Nord française dans les archives religieuses de Rome 1600-1922*, Québec, IQR.
- Leblanc, Phyllis E. (1994), « The Vatican and the Roman Catholic Church in Atlantic Canada: Policies Regarding Ethnicity and Language, 1878-1922 », dans Peter C. Kent et John F. Pollard (dir.), *Papal Diplomacy in the Modern Age*, Westport, Conn., Praeger, p. 65-74.
- Leblanc, Phyllis E. (1998), « Richard, Marcel-François », *Dictionary of Canadian Biography*, vol. XIV: 1911-1920, Toronto, University of Toronto Press, p. 867-868.
- Penisson, Bernard (1985), *Henri d'Helencourt, un journaliste français au Manitoba, 1898-1905*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé.
- Perin, Roberto (1990), *Rome in Canada: The Vatican and Canadian Affairs in the Late Victorian Age*, Toronto, University of Toronto Press.
- Pizzorusso, Giovanni, et Matteo Sanfilippo (2001), *Inventaire des documents concernant le Canada dans les Archives de la S.C. de Propaganda Fide: pontificat de Pie IX (1846-1877)*, Ottawa-Rome, Université St-Paul.
- Potvin, Gilles (2005), « de Foras, Odette », *Encyclopédie de la musique au Canada*, sur Internet: <http://www.collectionscanada.ca/emc/m17-119-01-f.php?uid=1884&uidc=ID> consulté le 12 juillet 2005.
- Richard, Mark Paul (2002), « The Ethnicity of Clerical Leadership: the Dominicans in Francophone Lewiston, Maine, 1881-1986 », *Québec Studies*, 33, p. 83-101.
- Roby, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery, Septentrion.
- Roby, Yves (2000), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Rêves et réalités*, Sillery, Septentrion.
- Sanfilippo, Matteo (1992), « L'image du Canada dans les rapports du Saint-Siège, 1622-1908 », *Revue internationale d'études canadiennes*, 5, p. 9-24.
- Sanfilippo, Matteo (1994a), « Essor urbain et création de nouveaux diocèses dans l'Ouest: la correspondance des délégués apostoliques, 1902-1918 », dans Luigi Bruti Liberati et Massimo Rubboli (dir.), *Canada e Italia verso il Duemila: metropoli a confronto*, I, *Sezione storico-geografica-sociologica*, Selva di Fasano, Schena, p. 259-279.
- Sanfilippo, Matteo (1994b), « Les sources documentaires du Vatican pour l'histoire des Acadiens (1632-1922) », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 37, p. 99-113.
- Sanfilippo, Matteo (2003), *L'affermazione del cattolicesimo nel Nord America. Elite, emigranti e chiesa cattolica negli Stati Uniti e in Canada, 1750-1920*, Viterbo, Sette Città.
- Sanfilippo, Matteo (2005), *Dal Québec alla Città Eterna. Viaggiatori franco-canadesi a Roma*, Roma, Istituto di Studi Romani.
- Sylvain, Philippe, et Nive Voisine (1991), *Réveil et consolidation, 1840-1898*, vol. 2.2 de Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal.